



Direction Générale des Services

Secrétariat Général

EXTRAIT N° 36/2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

COLLECTIVITE TERRITORIALE DE LA MARTINIQUE

VILLE DU SAINT-ESPRIT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

972-219722238-20220705-36-2022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/08/2022

**EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation et de publication : 28 juin 2022

Séance du **05 juillet 2022**

=====******====

Présidence de M. Fred Michel **TIRAULT, Maire**

Mme Judith **DIALLO, Secrétaire de séance.**

=====******====

L'An Deux Mille Vingt-deux, le mardi 05 Juillet à 18 heures, les membres du Conseil Municipal de la Ville du SAINT-ESPRIT régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, lieu habituel de leur séance, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COLLEGE EDMOND LUCIEN VALARD :
PROJET DE CREATION D'UN MUR ESCALADE

Étaient présents : M. Fred Michel TIRAULT, Maire et Président - M. Erick PIGNOL - Mme Sylvia ELISMAR-JEAN-BAPTISTE-SIMONNE (arrivée à 18h40) - M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE (arrivée à 18h16) - Mme Patricia BOCLÉ-BRIAND - M. Athanase MONDÉSIR - Mme Peggy FAGOUR M. Jocelyn ALCINDOR - Mme Cynthia JACOB - (Adjoints) - M. Alexandre GERALD - Mme Maryse GOUJON - M. Guibert FIRMIN - Mme Marie-Annick APOCALE - M. Boris VIGILANT - Mme Kitty MARIE-LUCE - Mme Judith DIALLO - Mme Sabrina TOUYA-PILON - Mme Geneviève SUZANNE (Conseillers Municipaux).

Étaient absents (es) excusés (es) :

Procurations :

- M. Thierry DORVAN à M. Erick PIGNOL
- M. Christian MARTIAL à M. Athanase MONDESIR
- M. Steve ALLONGOUT à M. Guybert FIRMIN
- Mme Huguette DELEM à M. Eddy LOUIS-ALEXANDRE dit PETIT-FRERE
- Mme Lindsay SAINT-PIERRE à M. Fred Michel TIRAULT

Étaient absents (es) : - Mme Annie GROS-DUBOIS

- Mme Stéphanie PARTY
- M. Olivier BERISSON
- Mme Maryse PLANTIN
- Mme Renée BERNADINE
- M. Mickaël LAURENT

Secrétaire de séance :

L'appel terminé et le quorum atteint, le Président prie le Conseil de désigner un secrétaire de séance. Mme Judith DIALLO est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle déclare accepter.

EXTRAIT N° 36/2022

Vu l'article L.2311-7 du Code général des collectivités territoriales qui prévoit que « l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du budget » ;

Vu la délibération n°20/2022 du 7 avril 2022 adoptant le budget primitif 2022 ;

Vu la délibération n°31/2022 du 2 juin 2022 portant attribution de subventions aux associations et organismes divers au titre de l'exercice 2022 ;

Vu le projet de réalisation d'un mur d'escalade au sein du collège Edmond Lucien VALARD ;

Vu la présentation du projet en Bureau municipal ;

Vu l'avis de la Commission des finances ;

Considérant le reliquat de crédits budgétaires disponibles à l'article DF6574 ;

Considérant l'intérêt d'octroyer des subventions aux associations et organismes divers présentant un intérêt local ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES :

- 1. DECIDE d'attribuer une subvention d'un montant de 4 000 € au collège Edmond Lucien VALARD pour la construction d'un mur d'escalade au sein de l'établissement.**
- 2. AUTORISE le Maire à signer tous les documents utiles et pièces afférentes à ce dossier.**

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Maire lève la séance à 20h40. Fait et clos les jour, mois et an que dessus et les membres présents ont signé.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint-Esprit, le **05 Juillet 2022.**



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte, informe que le présent extrait des délibérations du Conseil Municipal peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Martinique dans un délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Transmis en sous-préfecture de l'arrondissement du MARIN, le **17 AOUT 2022**

